

**Architecte**Egger-Architecte,
Aubonne**SITUATION/PROGRAMME**

Le terrain de 1500m² est situé dans un quartier résidentiel, dans les hauteurs de la commune. La réglementation communale autorise de grandes surfaces brutes de plancher et de faire plusieurs logements sur une même parcelle. Cependant l'essentielle des constructions environnantes sont des villas individuelles. Notre regard, qui est le même que celui du canton, est porté vers une densification raisonnée.

Le but est donc de faire 6 logements de qualité, avec un confort certain. Ils seront traversant et comporteront de grandes ouvertures en façade Sud. Des stores électriques permettront de contrôler les apports de soleil au sein du logement et ainsi améliorer la qualité de vie. D'autres éléments techniques tels que le chauffage collectif et l'eau chaude sanitaire solaire seront présent pour construire un bâtiment respectant les valeurs du label Minergie.

EXIGENCES MINERGIE

Les valeurs du label Minergie seront respectées afin d'avoir un confort de vie et des consommations réduites.

Caractéristiques:Surface de la parcelle
1500 m²Surface brute de
plancher
750 m²



TRAITEMENT CONTEMPORAIN

L'architecture contemporaine est en accord avec les maisons récentes du lotissement.

Le bâti est composé d'une cage d'escalier centrale qui dessert de part et d'autre 3 niveaux de logements.

L'accès au terrain fait la spécification de ce bâtiment. En effet, pour ne pas engorger le quartier, nous décidons de faire un accès à la parcelle par le côté nord depuis la route principale. Les flux sont donc écartés de ceux villas individuelles. Le dénivelé du terrain nous dirige donc à créer un accès des habitant au 1er niveau, par le biais d'une passerelle. L'accès aux étages est donc facilité, car la personne devra gravir seulement un unique niveau s'il elle habite aux combles par exemple.

Les appartements sont au service de la vue sur le lac et l'environnement naturel. Les espaces de vies sont traversant, ils disposent chacun de terrasses et de balcons généreux. Toute la partie enterrée contribue à disposer d'espaces techniques divers et de caves pour chacun des logements.





